

Le porte-parole du Comité de soutien aux travailleurs du Cevital convoqué par la justice

Rebondissement dans l'affaire qui oppose l'ex-directeur de l'Entreprise portuaire de Bejaia (EPB), M. Achour Djelloul au Comité de soutien aux travailleurs du Cevital. Le porte-parole du ce dernier M. Mourad Bouzidi a annoncé vendredi, avoir reçu une convocation pour comparaitre devant le juge le 29 novembre prochain.

''Après avoir obtenu l'acquittement en première instance, nous sommes moi, Djamel Bouchetta et Kaci Sayad convoqués le 29 novembre prochain devant la justice en deuxième instance dans l'affaire des fameuses suceuses de céréales qui nous oppose à Djelloul Achour ex directeur du port de Bejaia, tristement célèbre par les blocages injustifiés et illégaux des projets de Cevital'', a-t-il indiqué.

Réagissant à cette convocation, il dira : ''Ils ne nous ont pas fait taire et ils ne nous feront pas taire. Nous sommes persuadés que notre combat pour l'équité, la répartition équitable des richesses, le droit à l'expression libre et pour une Algérie libre et démocratique finira par vaincre''.

Enfin, il demande à ses partisans de ne déplacer au siège de la Cour de Bejaia. ''Compte tenu de la situation sanitaire des plus dangereuse, j'invite mes amis à se préserver et à ne pas faire le déplacement au tribunal au péril de leur vie, un bon militant c'est aussi celui qui sait se préserver pour mieux servir la révolution'', dit-il.